

Les parcours dans l'enseignement supérieur avant l'entrée en master sont variés, et ils diffèrent selon la discipline de candidature en master. Le parcours le plus fréquent concerne près d'un quart des candidats sur la plateforme Mon Master : une licence générale suivie durant trois ans après l'obtention de leur baccalauréat. À caractéristiques observées comparables, être inscrit dans une formation autre qu'une licence générale lors de la candidature en master est associé à une moindre probabilité de recevoir une proposition d'admission pendant la campagne Mon Master. Par ailleurs, les étudiants étant passés par une classe préparatoire aux grandes écoles reçoivent plus fréquemment une proposition d'admission. Toutes choses égales par ailleurs, avoir suivi une formation en apprentissage réduit la probabilité de recevoir une proposition d'admission pour un master sous statut scolaire, mais augmente celle de recevoir une proposition d'admission pour un master en alternance. Parmi les candidats qui ont accepté définitivement une proposition d'admission, un tiers a accepté un master situé à plus de 100 km de son lieu d'étude l'année de la candidature, donc pour une bonne part des étudiants l'entrée en master implique un déménagement.

Une variété de parcours et des étudiants mobiles à l'entrée en master

Créée en 2023, la plateforme Mon Master est un guichet national unique qui recense les formations en première année de diplôme national de master et centralise la procédure de candidature et d'admission dans ces formations. Lors de la campagne Mon Master 2025, 258 300 candidats ont confirmé une candidature. Huit candidats sur dix étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France au moment de leur candidature et deux tiers de ces candidats étaient inscrits en troisième année de licence générale, de licence professionnelle ou de bachelor universitaire de technologie (BUT). Quels étaient leurs parcours avant l'année de leur candidature ? Cette note a pour objectif de dresser le profil des candidats sur la plateforme Mon Master en retraçant leurs inscriptions successives dans l'enseignement supérieur lors des cinq années précédentes (*méthodes*).

Un quart des candidats sur Mon Master ont été inscrits 3 ans en licence générale après avoir obtenu leur baccalauréat

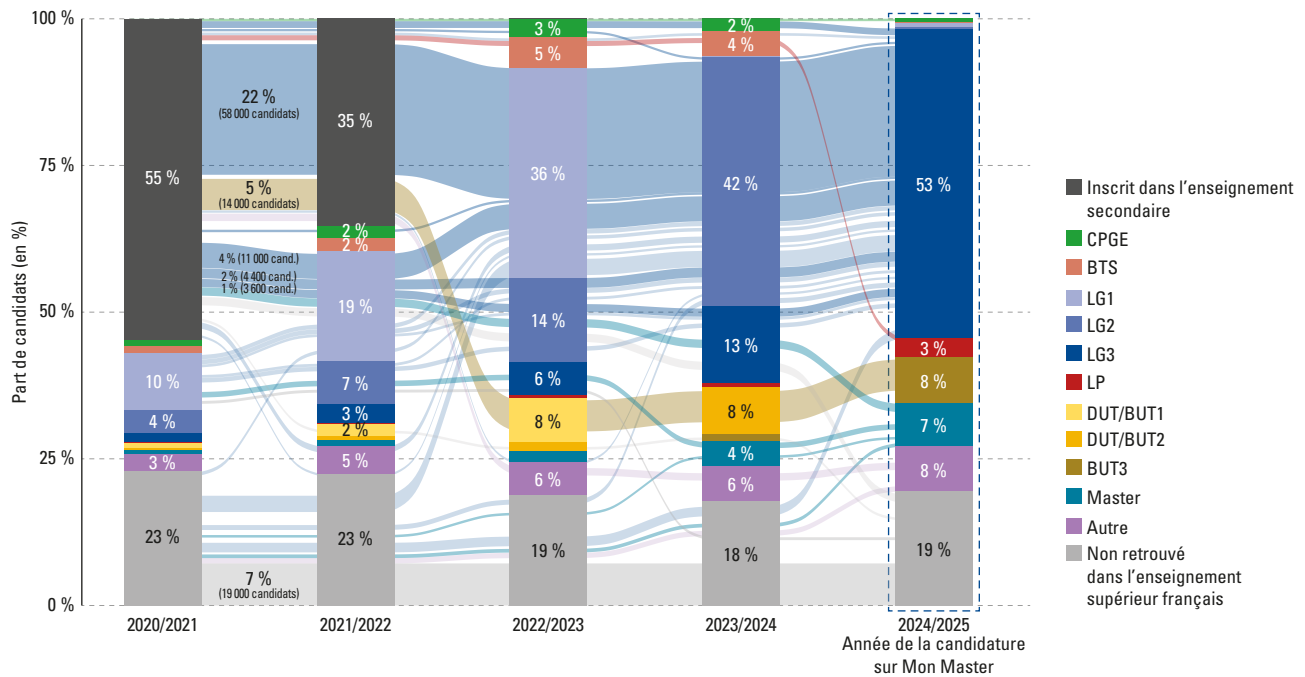
Près d'un quart des candidats de Mon Master 2025 (22 %, *figure 1*) ont été inscrits en licence générale (LG) pendant trois ans juste après avoir été diplômé du baccalauréat, sans redoublement. Ce parcours est le plus fréquent parmi l'ensemble des candidats. Un parcours proche regroupe les étudiants inscrits quatre années successives en licence après le baccalauréat. Il est emprunté par

7 % des candidats (plus précisément, 4 % ont été inscrits deux ans en L1, 2 % deux fois en L2 et 1 % deux fois en L3).

Depuis la rentrée 2021, le BUT, de niveau bac + 3, succède au diplôme universitaire de technologie (DUT), de niveau bac + 2 ; ce qui permet aux étudiants de cette formation de postuler directement à un master. Ainsi, 5 % des candidats inscrits sur la plateforme Mon Master sont des néo-bacheliers 2022 inscrits en troisième année de BUT en 2024-2025. Cette réforme des instituts universitaires de technologie (IUT) a amené les établissements universitaires à transformer certaines licences professionnelles (LP) en troisième année de BUT, ainsi sur la plateforme Mon Master cela s'est traduit par une baisse de la part des candidats issus de LP au profit des candidats provenant de BUT entre les campagnes 2023 et 2024.

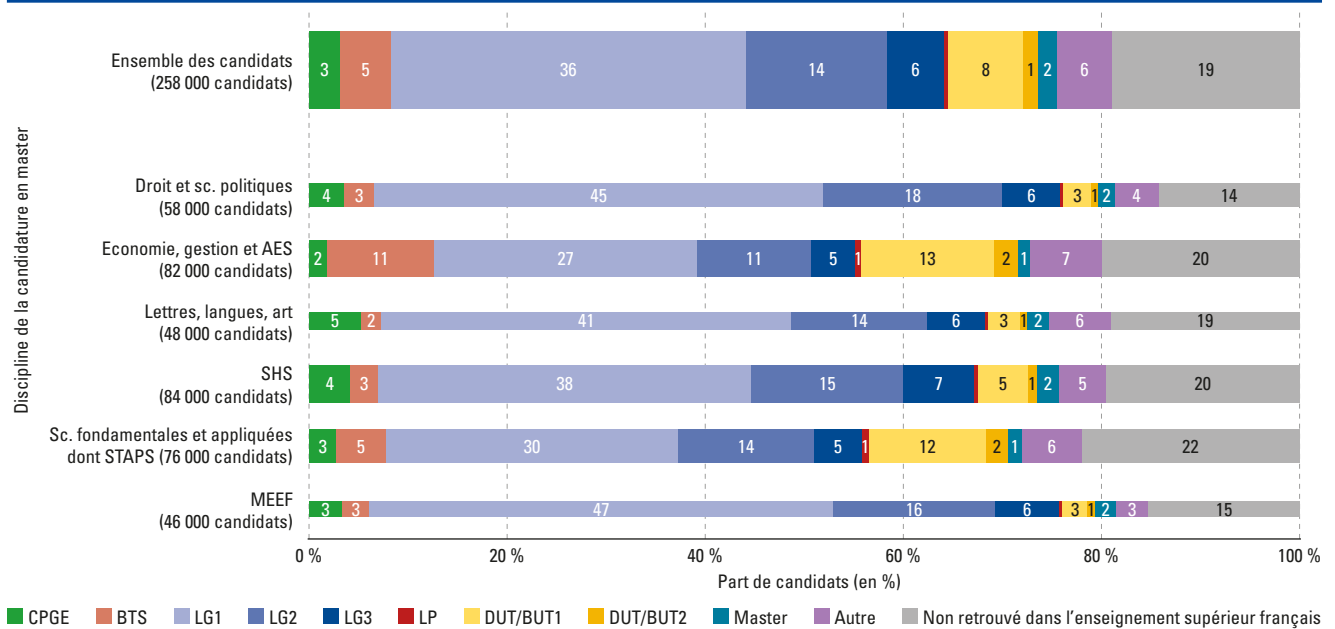
Certains candidats se réorientent pendant leur master ou enchainent plusieurs masters, en effet 7 % des candidats sont inscrits en master au moment de leur candidature. Pour les candidats qui souhaitent se réorienter après un an de master, les deux trajectoires les plus fréquentes sont : une licence générale en 3 ans à la sortie du lycée puis un an de master (1,2 %) ou une LG en 4 ans puis un an de master (0,2 %). Pour les candidats de master qui souhaitent compléter leur formation par un second master dans une volonté d'améliorer leur entrée sur le marché du travail, la trajectoire la plus fréquemment observée est : un cursus de LG en trois ans puis deux ans d'inscription en master (0,8 %).

FIGURE 1 - Parcours dans l'enseignement supérieur français lors des cinq années précédant la candidature en master



Note : Ce diagramme représente les trajectoires les plus fréquentes d'inscriptions dans l'enseignement supérieur lors des 5 rentrées universitaires précédant la candidature sur Mon Master. Ne sont représentés que les parcours représentant au moins 1 000 candidats soit environ 0,4 % du champ de l'étude. Toutefois, les flux inférieurs à ce seuil entrent dans les calculs des parts d'inscription. Les trajectoires sont colorées en fonction de leur point d'arrivée en 2024-2025. Les barres verticales présentent la répartition des candidats parmi les différentes situations d'inscription possibles lors de chaque année universitaire. Les données pour chaque trajectoire sont disponibles en annexe.
 Lecture : Le parcours le plus fréquent concerne 22 % des candidats Mon Master, ces derniers ont été diplômés du baccalauréat puis ont été successivement inscrits en première année de licence générale, en deuxième année et en troisième année avant de candidater sur la plateforme.
 Champ : Ensemble des candidats Mon Master en phase principale et phase complémentaire.
 Source : MESRE-SIES

FIGURE 2 - Type d'inscription trois ans avant Mon Master selon la discipline de candidature en master (en %)



Note : La largeur des barres est proportionnelle au logarithme des effectifs de candidats dans la discipline. Un candidat peut candidater dans plusieurs disciplines, par conséquent, la somme des effectifs de candidats par discipline est supérieure à l'effectif de l'ensemble des candidats.
 Lecture : 36 % des candidats Mon Master étaient inscrits en première année de licence générale trois ans avant leur candidature sur la plateforme, tandis que 45 % des candidats avec au moins une candidature en « droit et sciences politiques » étaient inscrits en L1.
 Champ : Ensemble des candidats Mon Master en phase principale et phase complémentaire.
 Source : MESRE-SIES

Environ 5 % des candidats ont été inscrits au moins un an en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) : 1 % des candidats ont suivi deux ans de CPGE après le baccalauréat puis une L3, et 0,4 % des candidats ont été inscrits pendant trois ans en CPGE

à leur sortie du lycée avant de candidater en master. D'autres types de parcours sont également possibles, certains candidats sont passés par une première année de cursus de médecine (parcours d'accès spécifique santé,

PASS, ou première année commune aux études de santé, PACES, 4 % des candidats ont été inscrits au moins un an dans une de ces formations), par une formation en école de management (2 %) ou bien par des formations d'ingénieur (1 %).

Par ailleurs, le parcours récent pour une part non négligeable de candidats est inconnu : pour 7 % des candidats aucune inscription dans l'enseignement supérieur français n'est retrouvée lors des cinq dernières années (*définitions*). Ces candidats ont un profil différent de ceux récemment inscrits dans l'enseignement supérieur (*annexe 1*) : ils sont plus âgés et plus souvent de nationalité étrangère. Ainsi on peut en déduire qu'il s'agit principalement d'étudiants ayant débuté leurs études hors de France ou de personnes en reprise d'études.

Les parcours des candidats sont différents selon la discipline de master dans laquelle ils candidatent

Pour analyser les liens qui peuvent exister entre la filière d'inscription en amont du master et les disciplines des masters demandés, nous nous concentrons sur l'inscription trois années avant la candidature (soit en 2022/2023). Pour les étudiants ayant un parcours sans perte de temps après le baccalauréat, il s'agit de la première année dans le supérieur.

L'étude des parcours montrait déjà que la majorité des candidats sont passés par une licence générale, on retrouve mécaniquement ce résultat ici : plus de la moitié des candidats sont inscrits en licence générale à la rentrée 2022 (56 %, plus précisément 36 % en L1, 14 % en L2 et 6 % en L3, *figure 2*). Certains candidats passent par des filières plus professionnalisantes, ainsi 9 % des candidats sont inscrits en IUT et 5 % en section de technicien supérieur (STS). Enfin 3 % des candidats sont inscrits en CPGE.

La composition des inscriptions à la rentrée 2022 diffère notablement selon la discipline

de candidature en master. Ainsi les inscrits en STS et en IUT représentent une plus grande part des candidats en « économie, gestion et AES » (respectivement 11 % et 13 %) et en « sciences fondamentales et appliquées » (respectivement 5 % et 12 %). Les masters de ces disciplines sont des poursuites d'études naturellement dans le prolongement de ces formations. Par ailleurs, ces deux disciplines concentrent 80 % des masters proposés en alternance sur la plateforme. Les étudiants passés par une STS ou un IUT sont davantage attirés par un master en alternance (trois quarts des candidats issus de ces formations confirment au moins une candidature en alternance, alors qu'ils ne sont que quatre sur dix dans l'ensemble des candidats). La part des licences générales est plus grande parmi les candidats en master « métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF, 70 %) et en « droit et sciences politiques » (69 %). Enfin, la proportion d'étudiants passés par une CPGE est plus importante parmi les candidats de « lettres, langues, art » (5 %) et « sciences humaines et sociales » (SHS, 4 %). De fait, les masters de ces secteurs disciplinaires constituent les poursuites d'études majoritaires parmi les étudiants inscrits en CPGE littéraires. Alors que les étudiants des CPGE scientifiques et économiques poursuivent très majoritairement en école d'ingénieurs ou de commerce et peu en master.

Certaines filières d'inscription sont surreprésentées parmi celles empruntées par les candidats ayant reçu une proposition d'admission (*annexe 2*). Les étudiants inscrits en licence générale trois ans avant la candidature représentent une plus grande part des candidats ayant reçu une proposition d'admission que parmi l'ensemble des

candidats. Cette surreprésentation est particulièrement marquée pour les étudiants de première année de licence (45 % des candidats avec une proposition contre 36 % des candidats). C'est également le cas des candidats qui étaient inscrits en CPGE (4 % contre 3 %).

La majorité des candidats demandent des masters dans la discipline de leur formation d'origine

Les candidats tendent à confirmer des vœux en master dans des disciplines proches de celle de leur formation d'origine, mais le lien entre la discipline d'étude en amont et la discipline demandée en master varie selon la filière et la discipline dans lesquelles l'étudiant est inscrit.

Les candidats issus de licence générale postulent en priorité à des masters de la même discipline : 95 % des candidats qui étaient inscrits en LG en « droit et sciences politiques » en 2022 confirment une candidature pour au moins un master de cette même discipline (*figure 3*). Ce taux est moins élevé parmi les candidats inscrits en LG de « lettres, langues, art ». Ils ne sont que 73 % à candidater dans cette discipline et envisagent donc plus souvent un changement de discipline. Ils sont ainsi 35 % à émettre au moins une candidature pour un master de « SHS ». Les candidatures en master MEEF sont plus fréquentes chez les étudiants qui étaient inscrits en licence de « sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) », « lettres, langues, art », et « SHS ».

Les candidats qui sont passés par une CPGE demandent également en majorité des masters dans des disciplines proches (*annexe 3*).

FIGURE 3 - Discipline de candidature en master selon la discipline d'origine pour les candidats inscrits en licence générale trois ans avant Mon Master

Discipline d'inscription en licence générale en 2022/2023	Droit et sc. politiques	Économie, gestion et AES	Lettres, langues, art	SHS	Sc. fondamentales et appliquées (dont STAPS)	MEEF
Droit et sc. politiques	95,1	13,0	11,5	13,0	2,0	4,6
Économie, gestion et AES	24,1	92,4	9,8	17,8	16,0	9,3
Lettres, langues, art	11,1	23,2	72,9	35,3	3,9	36,5
SHS	10,1	13,2	13,2	81,6	10,4	32,0
Sciences	2,0	12,2	2,1	18,5	89,8	17,0
STAPS	1,2	11,6	1,3	6,1	60,7	47,6
Autre	9,7	53,2	4,8	9,7	40,3	11,3

Note : Les étudiants peuvent candidater à des masters de différentes disciplines, ainsi la somme des colonnes par discipline de candidature en M1 est supérieure à 100 %.

Lecture : Parmi les candidats qui étaient inscrits en licence générale de « droit et sciences politiques » trois ans avant leur candidature en master, 95,1 % ont candidaté à au moins un master de la même discipline, et 13,0 % ont candidaté en master d'« économie, gestion et AES ».

Champ : Ensemble des candidats Mon Master en phase principale et phase complémentaire.

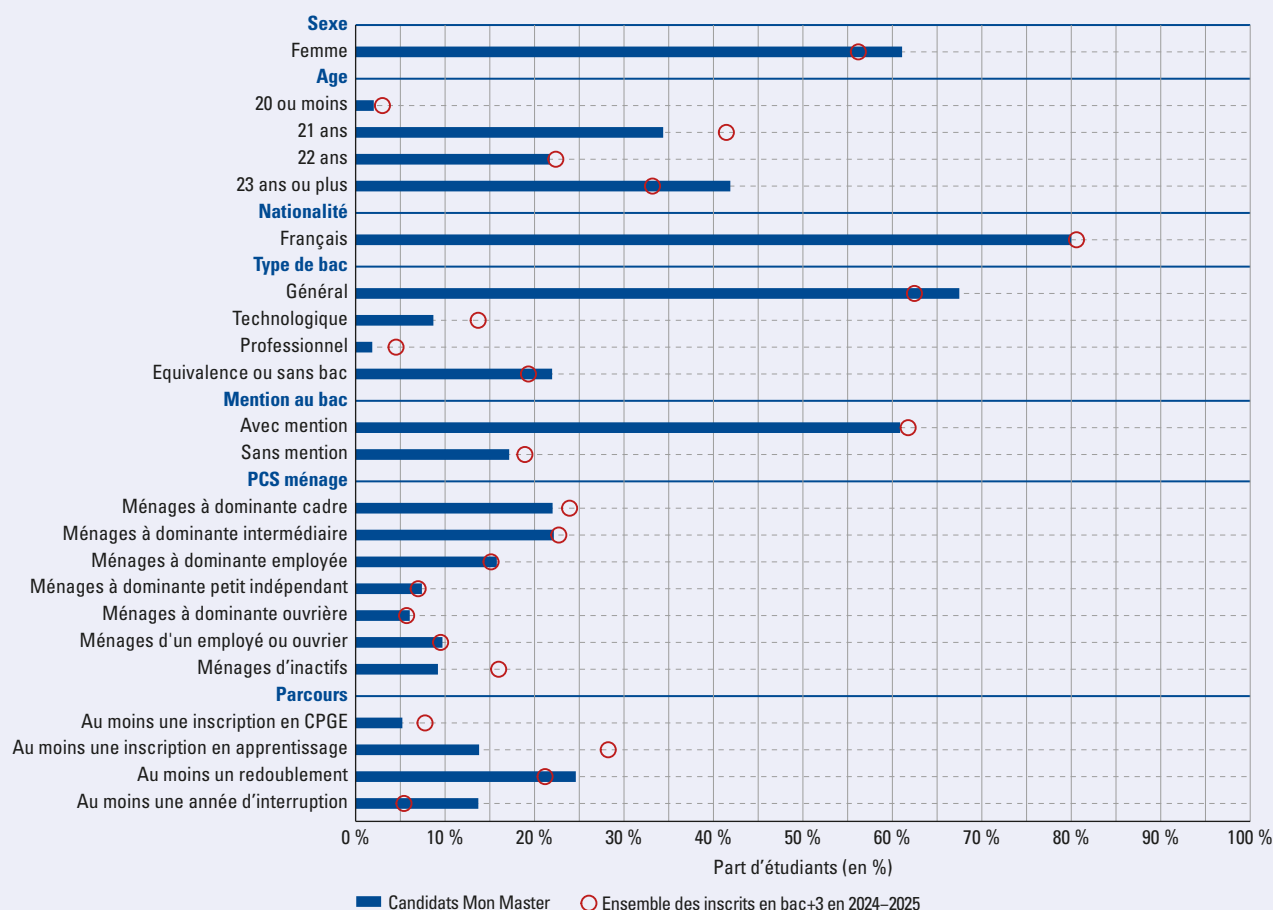
Source : MESRE-SIES

Encadré 1 : Profil socio-démographique des candidats Mon Master

Les statistiques descriptives permettent de dresser un portrait des candidats de Mon Master et la comparaison avec l'ensemble des candidats inscrits en bac +3 la même année permet d'identifier leurs éventuelles spécificités. Les candidats de la campagne Mon Master 2025 sont en majorité des femmes (61 %, figure 4) et sont plus souvent âgés de 21 ou 22 ans (respectivement 34 et 22 %). Deux tiers des candidats sont diplômés d'un baccalauréat général (68 %) ; 9 % des candidats sont diplômés d'un bac technologique et seulement 2 % d'un bac professionnel.

Parmi tous les candidats pour lesquels l'information sur le baccalauréat a été retrouvée (*méthodes*), les trois quarts l'ont eu avec une mention. Enfin, près d'un quart des candidats ne sont pas diplômés du baccalauréat, mais il s'agit pour l'essentiel de candidats de nationalité étrangère qui ont un diplôme équivalent. Un candidat sur sept (14 %) a été inscrit au moins une fois dans une formation en apprentissage lors de son parcours dans le supérieur.

FIGURE 4 - Caractéristiques des candidats sur Mon Master comparées à celles des inscrits en bac +3



Note : Ce graphique présente les caractéristiques socio-démographiques des candidats de la campagne Mon Master 2025, comparées à celles de l'ensemble des étudiants inscrits en formation de niveau bac +3 la même année (c'est-à-dire en 2024-2025).

Lecture : 61 % des candidats Mon Master sont des femmes. La part des femmes parmi l'ensemble des étudiants de bac +3 la même année est 56 %.

Champ : Ensemble des candidats Mon Master en phase principale et phase complémentaire.

Source : MESRE-SIES

Ainsi 9 candidats sur 10 inscrits en CPGE scientifique à la rentrée 2022 postulent pour un master de « sciences fondamentales et appliquées ». Les candidats de CPGE économiques demandent principalement des masters de « droit et sciences politiques » (56 %) et d'« économie, gestion et AES » (55 %). Les candidats de CPGE littéraires semblent avoir un plus grand choix de débouchés en master car bien qu'ils demandent en majorité des masters en « SHS » et « lettres, langues et art » (67 % et 51 %), ils sont également nombreux à candidater dans des masters de « droit et sciences politiques » (26 %).

Pour les candidats qui étaient inscrits en IUT ou en STS à la rentrée 2022, ceux issus des formations du « secteur de la production » semblent s'orienter en priorité vers des masters de « sciences fondamentales et appliquées » (94 % des candidats inscrits en BUT « production » et 82 % des candidats inscrits en BTS « production » trois ans avant leur candidature en master) alors que les étudiants des formations du « secteur des services » se dirigent davantage vers des masters d'« économie, gestion et AES » (74 % des candidats inscrits en BUT « service » et 77 % des candidats inscrits en BTS « services »).

Un parcours via une CPGE ou une licence générale favorise l'obtention d'une proposition d'admission pendant la campagne Mon Master

Dans quelle mesure les caractéristiques et le parcours des candidats dans l'enseignement supérieur influencent-ils la probabilité de recevoir une proposition d'admission pendant la campagne Mon Master ? L'estimation d'un modèle logistique permet de mettre en évidence les facteurs explicatifs du fait de recevoir une proposition d'admission (*méthodes*). Cette méthode permet

d'estimer l'effet spécifique de chaque caractéristique sur la probabilité de recevoir une proposition en supposant que les autres variables restent inchangées.

À caractéristiques observées comparables, être inscrit dans une formation autre qu'une licence générale lors de la candidature en master est associé à une moindre probabilité de recevoir une proposition d'admission (figure 5). De plus, avoir été inscrit en CPGE pendant son parcours dans l'enseignement supérieur est lié à une plus forte probabilité de recevoir une proposition pendant la campagne Mon Master. Et avoir redoublé au moins une fois pendant son parcours, au sens d'avoir été inscrit deux années consécutives dans la même formation et au même niveau d'étude, diminue la probabilité de recevoir une proposition d'admission.

Être passé par une formation en apprentissage pendant son parcours est significatif dans le modèle. Afin de mieux rendre compte de cet effet le même modèle logistique est estimé pour trouver les facteurs explicatifs respectivement de l'obtention d'une

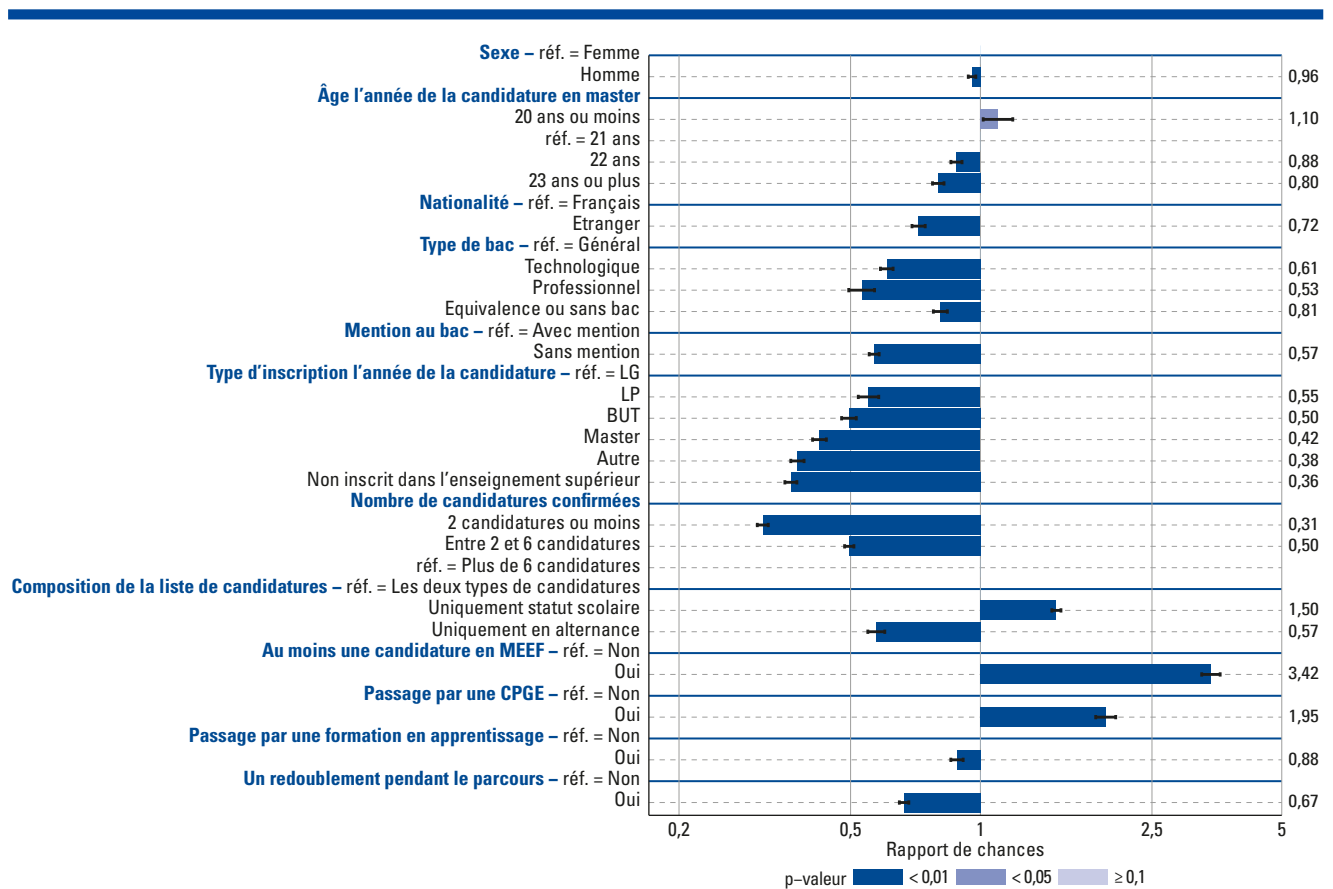
proposition d'admission pour un master sous statut scolaire et pour un master en alternance (annexe 6 et 7), et on observe alors que l'effet de l'apprentissage change de sens. Toutes choses égales par ailleurs, un candidat passé par une formation en apprentissage a une probabilité moindre de recevoir une proposition d'admission pour un master sous statut scolaire, mais ses chances relatives de recevoir une proposition d'admission pour un master en alternance sont presque trois fois supérieures à un candidat ayant suivi toutes ses études sous statut scolaire.

D'une discipline à l'autre, le ratio entre nombre de candidats et nombre de places varie de manière importante, on s'attend donc à ce que le choix disciplinaire lors de la candidature influence la probabilité de recevoir une proposition. Un candidat pouvant demander des masters dans plusieurs disciplines, nous résumons l'information de la liste des candidatures en définissant la préférence disciplinaire du candidat comme la discipline dans laquelle

il a confirmé le plus de candidatures. Ainsi pour les masters sous statut scolaire, un candidat qui a fait la majorité de ses candidatures en « lettres, langues, art » ou en « MEEF » a plus de chance de recevoir une proposition d'admission qu'un candidat ayant préféré les « sciences fondamentales et appliquées ». De plus, les masters MEEF apparaissent comme peu sélectif car un candidat ayant confirmé au moins un vœu en MEEF a une chance relative de recevoir une proposition d'admission en mater sous statut scolaire trois fois supérieure à un candidat ayant uniquement demandé des masters disciplinaires. Dans le cas de l'alternance, un candidat ayant confirmé le plus de ses vœux en « économie, gestion et AES » a plus de chance de recevoir une proposition d'admission qu'un candidat ayant confirmé l'essentiel de ses candidatures en « sciences fondamentales et appliquées ».

Toujours toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité de recevoir une proposition sur Mon Master est plus élevée pour les candidats avec un baccalauréat général

FIGURE 5 - Facteurs explicatif de l'obtention d'une proposition d'admission lors de la campagne Mon Master



Note : Les segments noirs représentent les intervalles de confiance à 95% des ratios estimés. Pour des raisons de concision, toutes les variables du modèle ne sont pas incluses dans la représentation graphique, notamment n'est pas présenté ici les variables d'origine sociale et de discipline préférée pour le master du candidat. Les résultats complets sont disponibles en annexe. Lecture : Toutes choses observées étant égales par ailleurs, avoir été inscrit en CPGE pendant son parcours dans l'enseignement supérieur multiplie par 1,95 les chances relatives de recevoir une proposition d'admission.

Champ : Ensemble des candidats Mon Master en phase principale et phase complémentaire.
Source : MESRE-SIES

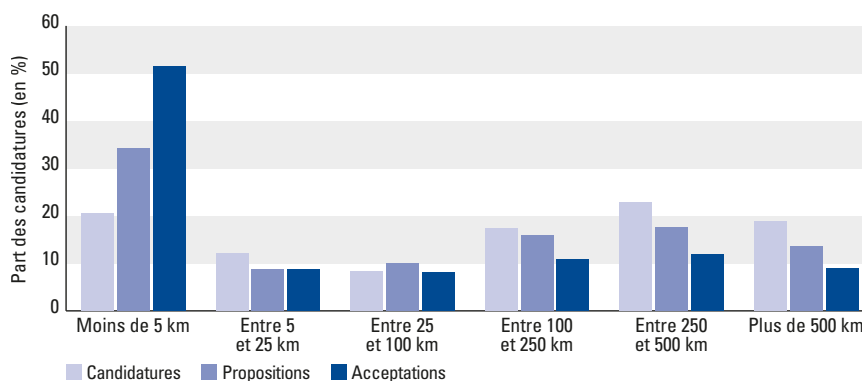
et les candidats ayant obtenu le baccalauréat avec mention¹.

Six candidats sur dix acceptent des propositions situées à moins de 25 km de leur lieu d'études

Au moment de faire leurs vœux, les étudiants n'hésitent pas à candidater pour des masters éloignés de leur lieu de résidence (*méthodes*²). Ainsi, 59 % des candidatures correspondent à des demandes de masters ayant lieu à plus de 100 km de la formation où le candidat est inscrit en 2024-2025. Cependant, cela ne se traduit que minoritairement par des mobilités effectives puisque 60 % des propositions acceptées sont pour des masters situés à moins de 25 km du lieu d'études et en particulier 51 % des acceptations sont pour des masters à moins de 5 km du lieu d'études. Il semble donc que les candidats cherchent à accroître leurs chances de poursuivre des études en master en faisant des vœux pouvant être très éloignés, mais poursuivent *in fine* majoritairement leurs études dans une formation relativement proche de celle dans laquelle ils sont inscrits. Cependant, parmi les propositions acceptées par les candidats, près d'un tiers (31,7 %, *figure 6*) sont pour des masters situés à plus de 100 km de la formation dans laquelle les candidats sont inscrits en 2024-2025. Pour une bonne part des étudiants, l'entrée en master implique donc un déménagement. De plus, les candidats se déplaçant d'au moins 25 km sont moins fréquemment

1. La mention au baccalauréat est la principale variable disponible dans cette analyse reliée avec le niveau de réussite scolaire des étudiants durant leurs études supérieures, information qui n'est pas directement observable dans les sources de données mobilisées dans cette étude.
2. L'analyse est ici restreinte aux candidats de Mon Master 2025 inscrits dans une formation d'enseignement supérieur située en France métropolitaine et aux formations de master ayant lieu en France métropolitaine.

FIGURE 6 - Distance entre le lieu d'études et le lieu de formation de la candidature



Lecture : En 2025, 20 % des candidatures sont pour des masters dont le lieu de formation est à moins de 5 km du lieu d'études 2024-2025 du candidat. C'est le cas de 34 % des propositions reçues et de 51 % des acceptations.

Champ : Candidatures sur la plateforme Mon Master en 2025, en phase principale et en phase complémentaire, uniquement pour des candidats et des formations ayant lieu en France métropolitaine.

Source : MESRE-SIES

en étude dans des grands centres urbains et sont plus souvent originaires de centres urbains intermédiaires, ceintures urbaines et petites villes (16 % des candidats ayant accepté une proposition entre 25 et 100 km du lieu d'études actuels et 7 % des candidats ayant accepté une proposition à plus de 100 km, contre 2 % des candidats avec une acceptation à moins de 25 km).

Les mobilités ne sont pas les mêmes selon le secteur disciplinaire visé pour le master (*annexe 8*). En « sciences économiques » et en « sciences de la vie, biologie, santé », 40 % des candidats ont accepté une proposition d'admission située à plus de 100 km de leur lieu d'étude actuel, alors que cette même proportion est proche de 30 % pour les autres secteurs disciplinaires et même de l'ordre de 20 % en « informatique ».

En « informatique » et en « psychologie et sciences cognitives », les masters éloignés de moins de 5 km parmi les candidatures représentent une part de plus de 40 points inférieure à celle observée parmi les acceptations. Il s'agit de deux secteurs disciplinaires qui reçoivent un grand nombre de candidatures (respectivement 28 et 30 candidatures pour une place) et pour lesquels la sélection

est forte (en moyenne dans les formations de ces secteurs, 20 % et 12 % des candidats ont un classement qui leur permet de recevoir une proposition d'admission contre 40 % pour la moyenne sur l'ensemble des masters, *annexe 9*).

Les candidats des masters MEEF pour le second degré s'illustrent eux aussi par une faible mobilité. Contrairement aux secteurs disciplinaires précédent, ces masters sont en moyenne peu sélectifs et ils sont également bien répartis sur l'ensemble du territoire, ainsi les candidats peuvent facilement poursuivre en master dans leur ville d'études actuelle. Les candidats des masters MEEF pour le premier degré eux font preuve d'une plus grande mobilité, seulement 45 % des candidats acceptent une proposition d'admission pour une formation ayant lieu à moins de 5 km, c'est l'un des secteurs disciplinaires où cette part est la plus faible. Cet écart de mobilité pourrait s'expliquer par le fait que le concours des professeurs des écoles est académique alors que celui des professeurs des collèges et lycée est national.

Morgane Fridlin,
MESRE-SIES

Pour en savoir plus

- Bédoué C., Cassette M., Lemistre P., *Parcours de formation des étudiants de master*. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES). Cereq, 2014
- Fridlin M., « Mon Master 2023/2024/2025 : Les candidatures à l'entrée en master », *Note Flash du SIES*, novembre 2023 (25) / juin 2024 (16) / juin 2025 (13)
- Fridlin M., « Mon Master 2023/2024/2025 : Les propositions d'admission en master », *Note Flash du SIES*, janvier 2024 (01) / décembre 2024 (33) / décembre 2025 (32)
- Klipfel J., « La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme de niveau bac +5 », *Note d'Information du SIES*, octobre 2025 (09)
- Lavallée J., Silhol J., « Quatre années après une année en classe préparatoire littéraire, un étudiant sur deux poursuit ses études à l'université, majoritairement en master », *Note d'Information du SIES*, octobre 2025 (10)
- Lemistre P., « Démocratisations ségrégatives et parcours éducatifs des bacs +5 : une étude pour trois générations de diplômés de bac +5 », *Lien social et Politiques*, 2022 (89)

Encadré 2 : La plateforme Mon Master

Créée en 2023, la plateforme Mon Master est un guichet national unique qui recense les formations en première année de diplôme national de master et centralise les candidatures pour l'admission dans ces formations. La mise en place de Mon Master s'inscrit dans une suite de réformes de l'enseignement supérieur visant à créer une cohérence avec le modèle LMD, et en particulier la loi de 2016 qui a permis d'organiser une sélection à l'entrée des masters et a instauré le droit à la poursuite d'études pour les étudiants.

Mon Master centralise les procédures de candidature et d'admission en première année de master. Ainsi elle instaure un calendrier commun à l'ensemble des établissements pour le dépôt des candidatures, l'envoi

des réponses aux candidats et les inscriptions administratives. La plateforme s'adresse à toute personne qui souhaite s'inscrire dans une première année de master.

Des recrutements pour certains masters à vocation internationale et pour les écoles de journalisme continuent à s'effectuer en dehors de Mon Master. Par ailleurs, certains étudiants ne sont pas concernés par la plateforme, notamment les étudiants de nationalité étrangère couverts par le dispositif Études en France, les étudiants autorisés à redoubler leur master 1 et les étudiants inscrits dans des cursus intégrant une admission automatique en première année de master.

Méthodes

Reconstitution des parcours

Les parcours des candidats de la campagne 2025 Mon Master sont reconstitués grâce à leur Identifiant national étudiant (INE) et aux bases d'inscriptions successives, en remontant jusqu'à l'année universitaire 2020-2021. Lorsque l'année de réussite au baccalauréat est retrouvée, on considère que le candidat était inscrit dans l'enseignement secondaire l'année de son bac et celles qui la précèdent.

Gestion des multi-inscriptions

Les étudiants peuvent être inscrits dans plusieurs cursus de formations, ou dans une même formation dispensée dans différents établissements. Dans de tels cas, afin de simplifier l'études des parcours dans l'enseignement supérieur des candidats, les inscriptions sont hiérarchisées pour ne garder qu'une seule formation. L'inscription avec l'année d'étude la plus avancée est alors conservée. Par ailleurs, les inscriptions en apprentissage ont été priorisées par rapport aux inscriptions sous statut scolaire.

Traitement des arrondis

Les données des tableaux et du texte sont arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Régression logistique

Afin de comprendre les facteurs explicatifs du fait de recevoir une proposition d'admission pendant la campagne Mon Master, un modèle

logistique est estimé pour mesurer l'effet de chaque caractéristique en supposant que les autres restent égales.

Dans ce modèle, la variable expliquée correspond à un événement donné (ici recevoir ou non une proposition d'admission via Mon Master), et les variables explicatives sont des variables indicatrices ou catégorielles (sexe, âge, origine sociale, type de baccalauréat obtenu, inscription l'année de la candidature, etc.). Les résultats sont présentés sous la forme de rapports de cotes (*odds ratios*).

Les chances relatives correspondent à la probabilité que l'événement se réalise pour un candidat aux caractéristiques données, divisée par la probabilité que l'événement ne se réalise pas pour un candidat possédant ces mêmes caractéristiques, l'ensemble divisé par le même rapport, pour un candidat possédant les caractéristiques de référence. Ainsi, ils mesurent combien les chances de survenue plutôt que d'absence de survenue d'un événement sont multipliées dans un groupe par rapport à un autre. Un rapport de cote supérieure à 1 indique une augmentation des chances, et un rapport de cote inférieure à 1 une diminution de celles-ci.

Calcul de distances

Afin d'étudier la mobilité géographique des candidats, nous calculons la distance à vol d'oiseau entre les centroïdes des communes de l'établissement d'inscription l'année de la candidature et du lieu de formation du master demandé. Les masters peuvent renseigner plusieurs lieux de formation, le premier lieu est retenu pour déterminer la commune de la formation.

Sources, champ et définitions

Sources

Outres les données issues de la plateforme Mon Master, MESRE-SIES, campagne 2025, plusieurs sources de données sont mobilisées. Les données relatives à l'inscription dans l'enseignement supérieur sont issues du système d'information SISE et des enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieurs, de commerce, etc.), des données collectées par la DEPP sur les sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans les lycées, et de l'enquête SIFA de la DEPP. Le SIES dispose de données individuelles pour 96 % de ces étudiants. Les données relevant de la réussite au baccalauréat sont issues du système d'information CYCLADES de la DEPP.

Champ

Ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature en phase principale et/ou en phase complémentaire sur Mon Master lors de la campagne 2025.

Définitions

Les **candidats** Mon Master sont les personnes inscrites sur la plateforme ayant confirmé au moins une candidature lors de la phase principale ou lors de la phase complémentaire, cela inclut également les démissionnaires. Être candidat sur la plateforme ne préjuge pas de l'éligibilité à l'entrée en première année de master.

Les **non-inscrits** de l'enseignement supérieur sont les candidats qui ne sont pas retrouvés parmi les inscrits dans l'enseignement supérieur français d'une année donnée. Il s'agit en général de personnes qui n'étaient pas étudiant ou bien qui suivaient une formation à l'étranger, mais une faible partie d'entre elles peuvent être inscrites en France dans une formation pour laquelle la décomposition individuelle n'est pas disponible.

La **PCS ménage** combine deux critères pour appréhender le positionnement socio-économique : la configuration du ménage et la situation socio-professionnelle de ses membres. Dans cette étude, elle est caractérisée selon la monoparentalité ou non de leur famille et la PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) des parents de l'étudiant.